



QU'EST-CE QU'UN RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ?

Le Relais petite enfance (Rpe), anciennement Ram (Relais assistants maternels), est **un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels**. Les Rpe accompagnent les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et offrent aux professionnel(le)s de l'accueil individuel un cadre pour échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles. Le Rpe est animé par un professionnel de la petite enfance.

Dans le département de l'Hérault 39 Rpe sont à votre service.

OÙ CHERCHER UN MODE D'ACCUEIL ?

Une seule adresse à retenir : www.monenfant.fr
Un site unique et innovant qui vous permet de trouver rapidement une information fiable, complète, détaillée et gratuite.

Il répertorie toutes les possibilités d'accueil près de chez vous ou de votre lieu de travail. Grâce à son moteur de recherche, il vous permet d'accéder **rapidement** et **simplement** à la liste des lieux d'accueil qui vous intéressent (crèche, halte garderie, centre de loisirs, assistant(e)s maternel(le)s...).

Vous y trouverez également **les coordonnées de votre Rpe de proximité**.



FACILE D'ACCÈS,

il vous permet d'anticiper
et d'organiser au mieux
l'accueil de votre enfant.

Votre Relais petite enfance

1 place Victor Hugo
34430 - Saint-Jean-de-Védas

Permanences téléphoniques au
04 67 42 76 88
Mardi, jeudi et vendredi
14h à 16h

Accueil sans rendez-vous et
permanences téléphonique
Mercredi
9h30 à 11h30

RDV sur demande

Mélanie DORMEAU et Pascale
MARTE
rpe@saintjeandedevas.fr
04 67 42 76 88



François RIO
Maire
saintjeandedevas.fr



Un service de proximité ouvert à tous



Conception / Rédaction : Caf de l'Hérault - mages - Caf de l'Hérault et Adobe Stock - février 2022





PARENTS & FUTURS PARENTS



Le relais vous propose un accueil individualisé sur rendez-vous pour :

Vous informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans et vous aider à trouver l'accueil le plus adapté à votre situation.

Vous accompagner dans vos démarches administratives parents/employeurs (contrat de travail, fiche de paie, législation, déclarations Pajemploi...) et vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous proposer une liste actualisée des places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Echanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des conférences (parentalité, santé) et ponctuellement à des animations (fête du Rpe...).

POUR LES ENFANTS



Le relais organise des temps d'animations collectives. Ces temps permettent à votre enfant de :

Rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.

Partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le).

Participer à des temps d'éveil pour favoriser son développement : jeux, lecture, musique, motricité...

Vivre l'expérience d'une socialisation douce et progressive.

PROFESSIONNEL(LE)S DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

(assistant(e)s maternel(le)s, gardes d'enfants à domicile et candidat(e)s à l'agrément)



Le relais vous propose :

Une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, le statut, la profession d'assistant(e)s maternel(le)s, vos droits et obligations.

Un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et/ou les parents employeurs.

Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.

Un accueil pendant des ateliers organisés par le relais. Vous pourrez ainsi découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer d'autres professionnel(le)s de l'accueil de la petite enfance et partager vos expériences.

